

Concurrence entre les auxiliaires être et avoir des verbes de mouvement durant l'époque

Alain Lortet, Université du Québec à Montréal, Canada

Résumé: Le présent article retrace l'évolution de la fixation des auxiliaires être et avoir durant la période moderne (XVI^{ème} au XVIII^{ème} siècle). Une revue de littérature des grammaires et dictionnaires de cette époque est établie afin de relever l'usage et les prescriptions de ces auxiliaires avec les verbes de mouvement. Cette revue de littérature cible les verbes de mouvement pour leur utilisation fréquente, mais changeante dans le temps, avec l'auxiliaire être. Elle cible également l'aspect (perfectif et imperfectif), qui distingue les verbes de mouvement entre eux, afin de le confronter aux auxiliaires usités. Quelques termes grammaticaux obsolètes sont également indiqués pour rendre compréhensibles les grammaires et dictionnaires anciens. Au final, nous émettons l'hypothèse que l'auxiliaire avoir a tendance à s'imposer naturellement alors que les grammairiens tendent à prescrire l'auxiliaire être pour les verbes perfectifs.

Mots-clés: Auxiliaire avoir, Auxiliaire être, Verbes de mouvement.

Abstract: The following article retraces the evolution of the development of the être and avoir auxiliaries during the modern era from the 16th century to 18th century. A literary review of the grammars and dictionaries of this period has been established in order to show the usage and the form of the auxiliaries with the verbs in movement. This literary review focuses on the verbs of movement that are frequently used, but that have changed with time, for the être auxiliary. The focus of the article is equally on the perfect and imperfect tenses, that distinguish the verbs in movement between them, in order to confront the auxiliaries used. Some obsolete grammatical terms are equally indicated to render comprehensible old grammar and dictionaries. Finally, a hypothesis is proposed that avoir auxiliary has a tendency to impose itself naturally while grammarians have the tendency to prescribe être auxiliary for the perfect tenses.

Keywords: Avoir auxiliary, être auxiliary, verbs of movement

Introduction

Les temps composés (passé composé, plus-que-parfait, passé antérieur, etc.) et surcomposés (auxiliaire + temps composé) du français sont formés à l'aide de deux verbes, appelés auxiliaires, n'ayant pas de signification propre : *être* et *avoir*. Les participes passés accolés aux auxiliaires dans les temps composés peuvent signifier le mouvement (comme un déplacement) ou un changement d'état (c'est-à-dire une transformation) : *aller, venir, monter, descendre*, etc.

Ces auxiliaires sont utilisés différemment dans la francophonie. Alors que l'auxiliaire *être* est utilisé généralement avec des verbes de mouvement et des verbes d'état en français de France, ces verbes sont plus fréquemment conjugués avec *avoir* au Québec (Sankoff & Thibault, 1977). En Acadie, l'auxiliaire *avoir* est utilisé systématiquement pour former le passé, alors que l'auxiliaire *être* indique le passif et l'accompli (Chevalier, 2008). Il en est de même pour l'Ontario et l'ouest du Canada (Chevalier, 2008; Hallion Bres, 2006).

Dans le passé, le latin, langue-mère du français, n'utilisait que l'auxiliaire *être*. Le roman commun (aux 3^{ème}-4^{ème} siècle environ) se mit ensuite à utiliser l'auxiliaire *avoir* pour marquer l'action inachevée. En ancien français, l'auxiliaire *être* était accolé aux participes passés pour indiquer l'état du sujet tandis qu'*avoir* signifiait la perfectivité de l'action (Landheer, 1988, p. 43).

Les situations divergent et évoluent également avec d'autres langues latines. Ainsi, l'espagnol construit les temps composés uniquement avec l'auxiliaire *avoir/haber*, alors qu'auparavant cette langue faisait alterner les auxiliaires *être* et *avoir* (Lamiroy, 1999). L'italien utilise les auxiliaires *être* et *avoir*, mais leur emploi diffère du français dans certaines constructions (De Oliveira, 2014).

Problématique

La signification des auxiliaires ne permet pas de justifier leur emploi. En effet, ils n'ont qu'une «fonction grammaticale de formation des temps composés», ayant perdu «toute valeur sémantique» contrairement aux semi-auxiliaires (faire, aller, etc.) qui gardent leur sens (Robert 2017, p. 189).

Le choix du verbe auxiliaire en français est un problème fréquent chez les apprenants allophones (De Oliveira, 2014). L'emploi du mauvais auxiliaire, comme dans l'exemple «j'ai venu», fait encore partie de nos jours des erreurs de français commises aussi bien par certains locuteurs de variantes dialectales, tel que l'acadien (Chiasson-Léger, 2017, p. 44), que par les apprenants ayant des langues maternelles aussi exotiques que le slovène (Lah, 2016, p. 61).

Nous avons rappelé plus haut que l'utilisation des auxiliaires a évolué au fil des siècles dans les langues latines. L'étude de cette évolution sur plusieurs siècles est donc incontournable pour comprendre l'emploi actuel des auxiliaires. Pourtant, les recherches existantes portent principalement sur l'époque actuelle ou sur un seul siècle passé (Rideout, 2009).

Objectif

Pour mieux comprendre la distribution actuelle des auxiliaires être et avoir, nous proposons de retracer leur évolution à travers les dictionnaires et les écrits des principaux grammairiens de l'époque moderne (du XVI^{ème} au XVIII^{ème} siècle), période de fixation de la langue française. Cette approche historique permettra de mieux connaître l'usage passé des auxiliaires être et avoir. Elle permettra également plus de précision dans l'enseignement des verbes auxiliaires et une meilleure prise de conscience de leurs irrégularités par les enseignants du français.

Méthodologie

Dans un premier temps, nous aborderons les critères sur lesquels se basera la revue de littérature. Nous définirons les termes utilisés dans les grammaires et les dictionnaires anciens des auteurs consultés. L'époque choisie portant sur les trois siècles de fixation de la langue française, les documents consultés sont ceux des principaux grammairiens des XVI^{ème}, XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècle. Nous établirons ensuite une revue de littérature basée sur ces documents ainsi que sur des dictionnaires de l'époque actuelle. Ces dictionnaires représentent le français de France (comme le petit Robert), mais aussi le Québec pour ses différences d'usage des auxiliaires avec certains verbes. Des tableaux récapitulatifs synthétiseront la revue de littérature afin d'avoir une vue d'ensemble de l'évolution de l'emploi des auxiliaires.

Les verbes de mouvement

Les auxiliaires *être* et *avoir* se distinguent principalement avec les verbes de mouvement. Les verbes de mouvement seront donc ciblés lors de la revue de littérature. Les verbes de mouvement analysés le seront dans leur situation intransitive, c'est-à-dire que l'action concernera le sujet et non l'objet (exemple : «il est entré» – c.-a.-d. lui-même quelque part – et non pas «il a entré» – c.-a.-d. un objet).

L'aspect

Les auxiliaires *être* et *avoir* s'accrochent à des verbes identiques ou différents selon qu'ils sont transitifs ou intransitifs. La plupart des verbes intransitifs s'emploient avec l'auxiliaire *avoir*. Le tableau ci-dessous résume les combinaisons les plus fréquentes. Cependant, il existe des exceptions, l'auxiliaire *avoir* pouvant parfois exprimer l'état qui résulte de l'action (OQLF).

Tableau 1.1: Auxiliaire du verbe selon le complément

Auxiliaires	+verbes transitifs		+verbes intransitifs exprimant	
	l'action en elle-même		l'état résultant de l'action	
Être				√
Avoir	√		√	

Il semble donc pertinent de catégoriser les verbes selon l'aspect (perfectif et imperfectif), qui correspond généralement à la répartition suivante : *être* pour exprimer le perfectif (action qui ne peut être qu'entièrement ou pas du tout réalisée) et *avoir* pour exprimer l'imperfectif (action qui sera réalisée au moins en partie si elle est interrompue). Le tableau ci-dessous classe des verbes de mouvement selon l'aspect

Tableau 1.2: Aspect des verbes

Perfectifs	Imperfectifs
aller, choisir, descendre, entrer, être (sens de « aller »), monter, partir, passer, tomber, sauter, sortir, venir, etc.	courir, danser, marcher, remuer, zigzaguer, etc.

Revue de littérature

Dans cette section, nous recensons les principaux grammairiens pour les XVI^{ème}, XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècle, période de fixation du français. Le contexte est précisé pour chaque siècle. Quelques transcriptions des documents originaux sont incluses sous forme de citations. Suivent des dictionnaires actuels dans un but de comparaison.

XVI^{ème} siècle

Contexte : Traité de Villers-Cotterêts (1539). Imposition du français au détriment du latin. Apparition des premières grammaires du français. Enrichissement du vocabulaire français. Propositions de standardisation.

Meigret (1550). Meigret se penche sur le verbe de mouvement venir afin de rendre compte de la dichotomie actif/passif (p. 84). Ce verbe ne forme pas de participe passif puisque le sujet ne subit pas l'action mais la fait (« il vient »). La forme auxiliaire être + venu (p. 92) est donc un prétérit et s'apparente à notre passé composé. Ce cas est identique à notre époque. venir étant intransitif, il ne peut accepter la voix passive : « de sorte qu'au lieu de dire j'ey allé a Rome, j'ey venu a Rome, nou' dizons, je suys allé a Rome, je suys venu a ome » (p. 92).

En continuant d'aborder la conjugaison, Meigret ajoute un verbe défectif : choir (p. 123). Il s'utilise alors comme aller et venir, avec l'auxiliaire être. Dans son explication, l'auteur sous-entend qu'on utilise être pour les verbes intransitifs et avoir pour les verbes transitifs. Il explique également qu'avoir est employé avec les participes passés exprimant une action tandis qu'être l'est avec ceux exprimant une passion (on les désignerait aujourd'hui comme verbe d'état). Meigret mentionne aussi que certains verbes s'utilisent avec les deux auxiliaires, avec une préférence pour l'auxiliaire avoir dans le cas de passer. Ce que l'auteur appelle le prétérit plus-que-parfait nous permet d'associer l'auxiliaire être aux verbes de mouvement venir et arriver.

Estienne (1569). Le verbe aimer est clairement cité pour sa régularité par tous les grammairiens. Parmi les verbes qui nous importent, aller et venir sont utilisés de manière récurrente (p. 44). Leur irrégularité,

autant que leur fréquence, les rendaient incontournables : «le verbe Estre aussi sert nécessairement non seulement aux passifs, mais aussi à plusieurs neutres, comme Aller et Venir».

Un exemple portant sur les noms propres nous renseigne sur le verbe descendre et son auxiliaire être (p. 40). Le paradigme de conjugaison du verbe aller comprend les temps composés avec l'auxiliaire être (p. 58). Le verbe mouvoir est également conjugué, mais étant hors contexte, il est impossible de savoir si son accompagnement par l'auxiliaire avoir est transitif ou intransitif.

La Ramée (1572). Comme les autres grammairiens, La Ramée associe l'auxiliaire avoir avec les verbes actifs (p. 172). Selon La Ramée (alias Ramus en référence au latin), aller et venir s'emploient avec l'auxiliaire être (p. 178). Les explications de La Ramée peuvent nous renseigner grâce à sa propre utilisation des verbes, comme dans le cas de tomber utilisé avec l'auxiliaire être (p. 184) : «ie neusse iamais pèse quung Frâcois fust tõe en soucy de telle elegance». Les exemples également, puisque le verbe passer, mentionné pour l'usage de la préposition a, est utilisé avec l'auxiliaire être (p. 190).

La Ramée nous livre des paradigmes de verbes conjugués (à partir de la page 82) mais, hélas, aucun ne l'est avec son auxiliaire. Le grammairien ne semblait pas considérer les auxiliaires et les temps composés comme faisant partie de la déclinaison du verbe.

XVII^{ème} siècle (avant Vaugelas)

Contexte : Création de l'Académie française (1635). Importants changements linguistiques entre le début et la fin du siècle. Quête du bon usage. Période des remarqueurs. Relecture et correction de textes antérieurs.

Vaugelas (1663). Vaugelas fait une distinction radicale entre les deux auxiliaires (p. 255) et agrmente à de nombreuses reprises ses remarques sur les verbes de commentaires liés aux auxiliaires (p. 374). Vaugelas aborde la conjugaison au passé de quelques verbes de mouvement (sans préciser qu'ils le sont). Il y condamne l'usage de l'auxiliaire avoir avec les verbes entrer, sortir, monter, descendre (p. 316) auxquels il ajoutera le verbe passer (p. 351) : «C'est vne faute fort commune de coniuguer les preterits de ces quatre verbes par le verbe auxiliaire auoir, au lieu de les coniuguer par le verbe substantif estre» (p. 316). Il indique également l'usage fautif qui est fait de ces verbes avec l'auxiliaire avoir. Les autres exemples, comprenant les verbes de mouvement qui nous intéressent, sont employés avec l'auxiliaire auquel on s'attend : être dans le cas de venir (pages 6, 42, 53, 130, 135, 236, 339, 348, 413).

Vaugelas se révèle une aide précieuse pour ce siècle. Il est incontestablement l'homme charnière après lequel certaines formes (comme l'auxiliaire être avec le verbe courir chez Maupas) ne semblent plus présentes dans les grammaires.

Richelet (1680). Chez Richelet, le verbe choir prend aussi bien l'un ou l'autre auxiliaire : «Je choi, je chus, j'ai chut, je suis cheu». Le verbe passer est assez détaillé, puisque Richelet nous indique les cas où il s'utilise avec l'auxiliaire avoir et ceux où il s'utilise avec l'auxiliaire être, notamment en cas de sens intransitif. Le verbe descendre s'emploie bien avec l'auxiliaire être, mais Richelet est plus flou pour les cas avec l'auxiliaire avoir, aucun exemple n'étant présent.

Les verbes tomber, entrer, partir et sortir prennent bien l'auxiliaire être tandis que courir prend l'auxiliaire avoir comme on s'y attend (voir les entrées correspondantes). Les entrées des auxiliaires être et avoir n'apportent rien de nouveau.

Dictionnaire de l'Académie française (1694). La première édition du Dictionnaire de l'Académie française reprend les verbes de référence habituels : aimer, venir, passer. Comme indiqué dans l'article sur le verbe être, les verbes de mouvement passer, venir, aller, tomber et descendre se conjuguent avec l'auxiliaire être. La conjugaison au passé composé des verbes aller et arriver nous fournit quelques exemples avec leur auxiliaire être.

XVII^{ème} siècle

Contexte : Universalité du français. Quête de l'élégance. Codification moderne. Nombreux ouvrages métalinguistiques.

Girard (1747). En abordant les verbes neutres, Girard nous livre une liste de verbes conjugués au passé composé qui ne laissent aucun doute quant à l'usage de leur auxiliaire, puisqu'être et avoir s'y entremêlent : tomber et choir avec être, courir avec avoir (p. 425) : «dans l'espece neutre on dit également par le moyen d'un participe, 'il a parlé, il a erré, il est tombé, il a menti, il a jouï, il a profité, il a couru, il a déchû, il est chû, il est mort ce matin». Dans son explication sur la place du pronom postposé entre l'auxiliaire et le participe passé, nous pouvons relever l'emploi de être avec le verbe arriver, comme dans l'exemple sur les adjectifs numéraux (p. 406). Pour ce qui est du verbe venir, l'auteur emploie lui-même l'auxiliaire être (p. 216).

Dictionnaire de l'Académie française (1762). Le *Dictionnaire* mentionne que le verbe être prend le sens d'aller (donc un mouvement) lorsqu'il est accompagné de l'auxiliaire avoir. On se retrouve donc avec un verbe de mouvement, perfectif, qui prend l'auxiliaire avoir plutôt qu'être. Même mention dans l'entrée du verbe aller. Dans la même entrée, on trouve les verbes passer, venir, aller, tomber et descendre qui prennent cet auxiliaire. Ici, choir est employé avec l'auxiliaire être, sans autre précision. Il était devenu défectif à cette époque. Du côté de l'auxiliaire avoir, on retrouve le verbe courir à condition d'en garder le sens de mouvement. Le verbe sauter prend, lui, systématiquement l'auxiliaire avoir, même dans les sens figurés. Les verbes monter et partir, pour leur sens intransitif, prennent aussi bien l'auxiliaire être que l'auxiliaire avoir.

Féraud (1787). Jean-François Féraud décrit l'utilisation des auxiliaires en fonction de la voix (active, passive ou neutre). Son article sur être mentionne au quatrième paragraphe une liste de verbes accompagnant cet auxiliaire, dont des verbes de mouvement, sans surprise puisqu'elle comprend aller et arriver. Le détail le plus intéressant se trouve au troisième paragraphe. En effet, si le Dictionnaire de l'Académie française indique bien que être se conjugue avec l'auxiliaire avoir pour le sens d'aller, le Dictionnaire grammatical de Féraud précise que certaines provinces de France utilisent l'auxiliaire être avec le verbe être pour exprimer le déplacement. Mieux encore : il met en garde les étrangers, dont les italiens, sur l'emploi erroné de l'auxiliaire être dans ce cas précis.

«Être, dans ses temps composés prend l'auxiliaire avoir. « J'ai été, j'avais été, et non pas je suis été, comme dit le peuple en certaines Provinces. Les Étrangers et les Italiens surtout doivent y faire attention. Dans la langue de ces derniers; le verbe être prend chez lui ses temps composés; sono stato, sarei stato, je suis été, je serois été, au lieu qu'en français il faut dire, j' ai été, j'aurais été, etc.»

D'après le Littré, l'usage de l'auxiliaire être dans ce cas-là est un italianisme remontant au XVI^{ème} siècle. Le latin, qui ne connaissait que l'auxiliaire être, est sans doute à la base de cette forme.

Le verbe défectif choir est réduit à son infinitif, ou au mieux avec un participe passé. Sa raréfaction au profit de tomber semble même avoir réduit son participe passé à un usage familier.

Parmi les verbes prenant l'auxiliaire être, on trouve encore entrer, sortir. Féraud insiste sur l'obligation d'utiliser l'auxiliaire être avec le verbe arriver en relevant un exemple erroné provenant de Genève.

Féraud relate une anecdote sur l'écrivain Fontenelle qui permet de déduire l'ancienneté de l'alliance de tomber avec l'auxiliaire être. Fontenelle lui-même reconnaissait le mauvais usage que représentait l'utilisation de l'auxiliaire avoir avec ce verbe. On peut toutefois se poser des questions sur le mea culpa de Fontenelle, car son utilisation de l'auxiliaire avoir pour accompagner le verbe tomber n'est pas exceptionnelle (voir le Littré à TOMBER : FONTEN., Oracl. II, 5: Indépendamment du christianisme, les oracles ne laissaient pas de déchoir beaucoup par d'autres causes, et à la fin ils eussent entièrement tombé). Les « lapsus » commis par l'écrivain sont peut-être révélateurs de l'influence gasconne du temps d'Henri IV qui perdurerait de manière résiduelle à l'époque de Fontenelle.

L'entrée du verbe descendre est aussi intéressante que la précédente. En effet, le grammairien cite de nouveau Fontenelle qui utilise encore l'auxiliaire avoir, cette fois-ci avec descendre. Il n'est pas le seul, Thomas Corneille en fait également usage, et même l'Académie française. On sent une certaine prudence chez Féraud dans sa recommandation d'utiliser l'auxiliaire être. L'utilisation transitive du verbe descendre avec l'auxiliaire avoir est peut-être responsable de ces différentes situations.

Dictionnaires contemporains. Nous avons consulté des dictionnaires actuels, sur papier ou en ligne, orientés sur la France ou le Québec, dans un but de comparaison. Le Dictionnaire de l'Académie française n'a pas été retenu car sa dernière édition a débuté il y a 25 ans (en 1992), soit une génération. Les dictionnaires trop vulgarisés n'ont pas été retenus non plus, tel le Petit Larousse illustré (2018) qui n'apporte aucune précision sur le côté potentiellement vieilli des auxiliaires des verbes de mouvement consultés, ce qui en fait un dictionnaire plus prescriptif que descriptif de la réalité.

Le Petit Robert (2017). Le Petit Robert (LPR) donne des indications différentes selon ses versions contemporaines pour le verbe descendre. En 2001, en plus de l'auxiliaire être, il mentionnait avoir comme étant vieilli (2001, p. 685). En 2017, seul être est mentionné (2017, p. 700), avoir a disparu du dictionnaire avant 2010. Par contre, le verbe passer contient toujours les deux auxiliaires et la même mention : «être est devenu plus cour» (2001, p. 1798; 2017, p. 1822). Pour tomber, seul être est mentionné (2017, p. 2568).

Multi dictionnaire de la langue française (2009). Le Multi dictionnaire (MD) précise, pour le verbe choir, que l'auxiliaire être était utilisé au XIX^{ème} siècle selon le Littré, mais qu'avoir s'est imposé depuis. Le verbe monter utilise avoir lorsqu'il porte l'idée d'augmentation. L'emploi d'avoir avec le verbe passer est «un peu vieilli» (p. 1188). L'auxiliaire avoir utilisé avec tomber est vieilli.

Office québécois de la langue française (en ligne). L'OQLF rappelle que tomber s'employait indifféremment avec avoir et être, mais que l'emploi d'avoir est désormais considéré comme vieilli. Les verbes passer et descendre font partie des verbes s'employant avec avoir et être selon l'accent mis sur l'action ou l'état. Pour le verbe passer, la pratique impose l'auxiliaire être, avoir étant considéré comme vieilli.

Usito (en ligne). L'emploi de l'auxiliaire être avec choir est vieilli. Le verbe descendre s'emploie parfois avec l'auxiliaire avoir, mais celui-ci tend «à sortir de l'usage». Monter s'emploie avec être ou avoir. Passer se conjugue avec les deux auxiliaires, mais être est plus courant.

Résultats

Les tableaux de cette section récapitulent les auxiliaires utilisés avec les verbes de mouvement, classés en verbes perfectifs ou imperfectifs, relevés dans la revue de littérature. Les trois premiers tableaux portent chacun sur un siècle : XVI^{ème}, XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècle. Le tableau 1.6 : «synthèse des dictionnaires contemporains» mentionne l'usage contemporain des auxiliaires avec ces mêmes verbes selon des dictionnaires actuels. La coche indique l'usage de l'auxiliaire le plus répandu actuellement. Le tableau final : «synthèse générale» montre l'évolution sur plusieurs siècles de l'emploi des auxiliaires pour chacun de ces verbes. Les cases vides démontrent une absence de données. Notons qu'il est tout à fait possible d'entendre des associations de verbes et d'auxiliaires qui ne sont pas répertoriées dans les ouvrages tout en étant utilisées au quotidien. Dans chaque tableau, les mots en gras signalent une forme actuelle différente, les mots soulignés s'utilisent indifféremment avec être et avoir et les mots entre parenthèses indiquent une utilisation partielle du verbe avec son auxiliaire.

Tableau 1.3: Synthèse des grammairiens du XVI^{ème} siècle

	<i>Perfectifs</i>	<i>Imperfectifs</i>
Être	aller, arriver, choir , descendre, <u>passer</u> , tomber, venir	
Avoir	<u>passer</u>	

Tableau 1.4: Synthèse des grammairiens du XVII^{ème} siècle

	<i>Perfectifs</i>	<i>Imperfectifs</i>
Être	aller, arriver, choir, descendre, entrer, monter, partir, passer, retourner, sortir, tomber, venir	courir
Avoir	(choir), (descendre)	

Table 1.5: Synthèse des grammairiens du XVIII^{ème} siècle

	<i>Perfectifs</i>	<i>Imperfectifs</i>
Être	aller, arriver, choir , descendre, entrer, sortir, tomber, passer, venir	
Avoir	être (sens de « aller »)	

Table 1.6: Synthèse des dictionnaires contemporains

	<i>Être</i>	<i>Avoir</i>
Choir	vieilli (Usito).	√ : s'est imposé depuis le XIX ^{ème} siècle (MD, 2009).
Descendre	√	Vieilli (LPR, 2001), Ø (LPR, 2010; LPR 2017), tend à sortir de l'usage (Usito).
Monter	√	Dans certains cas (MD, 2009), être ou avoir (Usito).
Passer	√	Moins courant (LPR, 2017), un peu vieilli (MD, 2009), vieilli (OQLF), moins courant (Usito).
Tomber	√	Vieilli (MD, 2009), désormais vieilli (OQLF).

Table 1.7: Synthèse générale

	<i>Avant 1600</i>	<i>1600-1650</i>	<i>1650-1700</i>	<i>1700-1800</i>	<i>Actuellement</i>
Aller	Être		Être	Être	Être
Arriver	Être	Être	Être	Être	Être
Cheoir/choir	Être	Être	Être et Avoir	Être	Avoir (Être)
Courir		Être	Avoir	Avoir	Avoir
Descendre	Être	Être et Avoir	Être (Avoir)	Être (Avoir)	Être (Avoir)
Entrer			Être	Être	Être
Être (sens de « aller »)	(Être)	(Être)	(Être)	Avoir (Être)	Avoir
Monter			Être	Être et Avoir	Être et Avoir
Partir			Être	Être et Avoir	Être
Passer	Avoir (Être)		Être	Être	Être (Avoir)
Sauter				Avoir	Avoir
Sortir			Être	Être	Être
Tomber	Être		Être (Avoir)	Être (Avoir)	Être (Avoir)
Venir	Être	Être	Être	Être	Être

Discussion

Le verbe passer est l'un des plus ambigus comme le montrent les deux formes admises au XVI^{ème} siècle qui se sont perpétuées séparément à travers le français de France et le français du Québec. L'origine de la colonisation de la belle province remontant au siècle suivant (fondation de Québec en 1608 et de Montréal en 1642), nous pouvons supposer que les provinces d'origine des Québécois utilisaient majoritairement l'auxiliaire avoir avec le verbe passer au mode intransitif.

L'utilisation de l'auxiliaire avoir avec les verbes passer et descendre est considérée comme vieillie. D'après les ouvrages consultés pour les siècles précédents, on peut même dire que certains usages sont considérés comme désuets depuis plusieurs siècles! L'auxiliaire être a pris l'avantage pour le verbe passer après un ballottage incertain durant plusieurs siècles. Il semble en être de même avec le verbe descendre dont la mention de l'auxiliaire avoir dans LPR a disparu au 21^{ème} siècle seulement.

Le verbe choir et le seul du corpus à avoir accentué son bi-auxiliarisme (utilisation aussi bien d'être que d'avoir à l'époque actuelle). L'auxiliaire être était auparavant souvent le seul recommandé, mais certains grammairiens mentionnent également avoir pour ce verbe (voir Richelet, 1680, qui indique les deux). Actuellement, différentes recommandations existent : avoir uniquement (Multi dictionnaire) ou les deux (conjugueurs en ligne). Ce verbe, désormais défectif, remplacé par l'utilisation du verbe tomber (voir, entre autres, l'entrée choir de Richelet, 1680), permet de supposer que les verbes les moins usités sont les plus susceptibles de voir leur auxiliaire rester ou devenir incertain. Une autre hypothèse serait l'absence de dualité de choir, uniquement intransitif, qui pourrait contribuer à l'indécision portant sur l'auxiliaire à utiliser. Cependant, venir est aussi intransitif et ne génère aucun doute sur l'auxiliaire.

L'évitement de la redondance semble aussi influencer le choix de l'auxiliaire, comme avec le verbe être pris dans le sens de aller. Bien que perfectif, l'auxiliaire est ici avoir. Il semble également que dans le cas du signifié aller, la distribution de l'auxiliaire soit complémentaire entre les deux verbes aller et être, le premier ne pouvant prendre que l'auxiliaire être et le second ne prenant que l'auxiliaire avoir.

Hormis quelques cas explicables par les raisons mentionnées précédemment, le choix normatif de l'auxiliaire accompagnant un verbe intransitif de mouvement semble correspondre à son aspect, perfectif

dans le cas de l'auxiliaire être et imperfectif dans le cas de l'auxiliaire avoir. Les grammairiens, qu'ils en aient conscience ou non, se conforment d'assez près à ce principe.

Le bi-auxiliarisme peut perdurer à travers les siècles et la répartition se fait apparemment sur plusieurs plans. Elle peut être diastratique, les classes populaires employant parfois l'auxiliaire avoir quand la norme préconise l'auxiliaire être, au Québec notamment. Elle peut être diatopique, Féraud mentionnant par exemple les particularités langagières de certains auteurs (Fontenelle notamment). Or, cet emploi n'est pas lié à leur classe sociale. De nos jours, nous trouvons encore l'auxiliaire avoir à la place de l'auxiliaire être dans certaines régions de France.

Limites et recherches futures

Notre travail a pu être impacté par plusieurs limites. Les tableaux récapitulatifs que nous avons réalisés sont partiellement incomplets de par le manque d'exhaustivité des grammaires et dictionnaires les plus anciens. Les périodes définies peuvent également contenir des données contradictoires. Les dictionnaires contemporains n'ont pas été consultés pour chaque année (2001, 2010 et 2017 pour LPR). Les événements historiques, influençant parfois la langue comme dans le cas de la Révolution française, ne sont pas pris en compte. Enfin, une granularité plus fine aurait pu être choisie pour les données. En effet, l'emploi des auxiliaires peut varier à l'intérieur même d'un pays comme la France.

Conclusion

Dans le présent article, nous avons établi une revue de littérature de grammaires et de dictionnaires anciens afin de relever l'usage des auxiliaires être et avoir sur plusieurs siècles lorsqu'ils précèdent des verbes de mouvement. Nous constatons qu'il n'y a pas d'uniformité dans l'évolution des auxiliaires accompagnant les verbes de mouvement, avoir pouvant remplacer être et inversement selon les verbes. Les changements ne dépendent donc pas du trait sémantique exprimant le mouvement, mais de différents critères difficiles à isoler avec certitude (rareté de l'emploi des verbes, origine géographique des grammairiens, etc.). L'enseignement des auxiliaires ne doit donc pas se baser sur un critère tel que le mouvement exprimé sémantiquement par les verbes. Quant aux dictionnaires contemporains, qu'ils soient français ou québécois, ils ne se distinguent que par des nuances dans l'usage actuel des auxiliaires, leurs prescriptions ne diffèrent donc pas dans ce domaine selon ces deux zones géographiques.

Lorsque l'évolution se fait naturellement, l'auxiliaire avoir semble s'imposer, lentement, au détriment de l'auxiliaire être. La pression peut être si forte qu'elle se ressent dans les dictionnaires (voir le verbe descendre et son auxiliaire avoir avec la mention « vieillir » alors qu'il n'a jamais été la norme). D'ailleurs, l'aspect perfectif, qui s'exprime par défaut avec l'auxiliaire être, peut l'être avec l'auxiliaire avoir. Par contre, dans le corpus d'aujourd'hui, aucun verbe imperfectif de mouvement n'emploie l'auxiliaire être (une seule mention contraire au XVII^e siècle avec courir chez Richelet). Quand il y a intervention des grammairiens en vue de normaliser la langue, c'est l'auxiliaire être qui est ré-attribué exclusivement à l'aspect perfectif. Nous supposons que la symbolique de l'« action » de l'auxiliaire avoir, alors que l'auxiliaire être représente l'« état », pourrait justifier la tendance naturelle à favoriser ce premier.

RÉFÉRENCES

- Académie française (1694). *Dictionnaire de l'Académie française dédié au roy*. 2 vol., 1^{re} éd. Paris: Vve Jean Baptiste Coignard et Jean Baptiste Coignard. [Microrédité par les ALF, #1.] ARTLF.
- Académie française (1762). *Dictionnaire de l'Académie française*. 2 vol., 4^e éd. Paris: Vve B. Brunet. [Microrédité par les ALF, #4.]
- Chevalier, G. (2008). Les français du Canada: faits linguistiques, faits de langue. *Alternative francophone*, 1(1), 80-97. Repéré à https://www8.umoncton.ca/umcm-mots-maux/files/faits_de_langue.pdf
- Chiasson-Léger, M. (2017). *Étude sociolinguistique du français acadien du nord-est du Nouveau-Brunswick*. Doctoral dissertation, University of Ottawa, Ottawa. Repéré à https://ruor.uottawa.ca/bitstream/10393/35725/3/Chiasson-Leger_Melissa_2017_these.pdf
- De Oliveira, L. (2014). *Étude contrastive des règles concernant le choix du verbe auxiliaire dans les temps composés en français et en italien*. Travail de conclusion de cours, Université fédérale de Santa Catarina, Florianópolis. Repéré à <http://www.lle.cce.ufsc.br/docs/tccs/46076448044608404fb3eb3ef1bba1e7.pdf>
- De Villers, M. É. (2009). *Multi dictionnaire de la langue française: orthographe, grammaire, difficultés, conjugaison, syntaxe, anglicismes, typographie, québécoismes, abréviations, correspondance*. Canada : Éditions Québec Amérique.
- Estienne, R. (1569). *Traicté de la gramairre francoise*. Paris : R. Estienne. [Microrédité par les ALF, #144.]
- Féraud, Abbé J.-F. (1787). *Dictionnaire critique de la langue française*. 2 vol. Marseille : Jean Mossy et fils. [Microrédité par les ALF, #155.]
- Girard, G. (1747). *Les vrais principes de la langue française, ou la parole réduite en méthode, conformément aux lois de l'usage, en seize discours*. Tome premier. Paris : Le Breton.
- Hallion Bres, S. (2006). Similarités morphosyntaxiques des parlers français de l'Ouest canadien. *Revue de l'Université de Moncton*, 37(2), 111-131. Repéré à <http://www.erudit.org/en/journals/rum/2006-v37-n2-rum1731/015842ar/abstract/>
- La Ramée, P. de (1562). *Gramere de P. de La Ramee, Lecteur du Roy en l'Université de Paris*. Paris : André Wechel.
- Lah, M. (2016). Learners between childhood and adulthood: assessing writing competences of teens learning French as a foreign language. *CEPS Journal: Center for Educational Policy Studies Journal*, 6(1), 49.
- Lamiroy, B. (1999). Auxiliaires, langues romanes et grammaticalisation. *Langages*, 33-45.
- Landheer, R. (1988). *Aspects de linguistique française*. Amsterdam : Ronald Landheer.
- Larousse, P. (2018). *Le Petit Larousse illustré: dictionnaire*. Paris : Édition Larousse.
- Littre, É. (1872-77). *Dictionnaire de la langue française*. Paris : Hachette.
- Maupas, Charles. (1625). *Grammaire et syntaxe française*. 2^e édition. Paris: Adrian Bacot.
- Meigret, L. (1550). *Le tretté de la grammere francoeze*. Paris : Chrestien Wechel.
- Office québécois de la langue française. (s. d.). *Banque de dépannage linguistique*.

Richelet, C.-P. (1680). *Dictionnaire françois contenant les mots et les choses, plusieurs nouvelles remarques sur la langue*. Genève: Jean Herman Widerhold.

Rideout, D. L. (2009). *Auxiliary Selection in 16th Century French: Imposing Norms in the Face of Language Change*. Présenté au 33rd Annual Meeting of the Atlantic Provinces Linguistics Association Memorial University, Saint-Jean de Terre-Neuve.

Sankoff, G. et Thibault, P. (1977). L'alternance entre les auxiliaires « avoir » et « être » en français parlé à Montréal. *Langue française*, (34), 81-108.

Usito (s. d.). *Dictionnaire Usito*. Sherbrooke : Les Éditions Delisme inc.

Vaugelas, C. F. de (1663). *Remarques svu la langye françoise, vtiles a ceux qui vevlent bien parler et bien escrire*. Nouvelle Edition, reueuë & corrigée. Paris : Lovis Billaine.